



FICHE TECHNIQUE



Additif pour l'amélioration de bétons à consistance de terre humide

MULTIPLAST G

N° d'article 06.104.

DOMAINES D'APPLICATION :

- Pour la fabrication de produits en béton usinés, monocouches et teintés ou de béton de parement pour produits en béton tels que pavés en béton, dalles de ciment, éléments de délimitation et palissades.
- Pour la fabrication de produits en béton avec réduction du phénomène d'efflorescence.
- Pour la fabrication de produits en béton teintés.

PROPRIÉTÉS :

MULTIPLAST G possède une action régulatrice pour des quantités d'eau ajoutée variables sans pour autant réduire la résistance à l'état vert (avant prise). Le béton frais bénéficie en outre d'une action plastifiante contrôlable qui n'a aucune incidence sur les résistances finales.

Effets de MULTIPLAST G sur le béton :

- Régulation de la quantité d'eau nécessaire grâce à son action fluidifiante.
- Réduction du phénomène d'efflorescences et augmentation la résistance au gel et au sel de déverglaçage.
- Intensification sensible des couleurs des produits en béton teintés.
- Effet lubrifiant grâce à l'action plastifiante de certains composants et donc amélioration de la qualité du béton de parement.

DONNÉES TECHNIQUES :

Base de départ:	Sulfonate d'alkyle
Couleur:	Jaune
Consistance:	Liquide
Valeur pH:	8,0 ± 1,0
Densité (à 20 °C):	1,02 ± 0,02 g/ml
Température de mise en œuvre:	Supérieure à + 5 °C
Conservation:	Environ 12 mois
Consignes de stockage:	Stocker à l'abri du gel et de l'ensoleillement direct, protéger des impuretés

DOSAGE :

Dosage conseillé : 0,2 à 0,5 M-% du poids du ciment. La quantité d'adjuvant à incorporer dépend des propriétés du béton exigées et doit être déterminée lors d'un premier contrôle.





FICHE TECHNIQUE

INDICATIONS RELATIVES A LA MISE EN OEUVRE :

- MULTIPLAST G doit être incorporé au béton prémélangé.
- Ne pas incorporer le produit au mélange sec.
- Observer dans tous les cas un temps de malaxage suffisant.
- Lors de l'utilisation de béton sans éléments fins et de béton de parement, l'adjuvant doit être incorporé aux deux mélanges afin de garantir un résultat fiable.

SÉCURITÉ DE TRAVAIL :

- Ne constitue pas une substance dangereuse selon le décret sur les substances dangereuses.
- Ne constitue pas un produit dangereux selon les directives relatives au transport.
- WGK 1 (degré de risque pour les eaux - auto classification) risque faible.
- Observer la fiche de sécurité.

CONDITIONNEMENT :

- Bidon en PVC de 30 kg bruts pour nets
- Fût en polyéthylène de 230 kg bruts pour nets
- Conteneur de 1000 kg nets
- Livraison par train citerne sur demande

PRÉCISIONS :

L'utilisation de nos produits exige le respect de l'hygiène industrielle générale. Les matières premières que nous utilisons et nos produits finis sont soumis à de sévères contrôles de qualité par l'usine. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications allant dans le sens d'un progrès technique. Toutes les indications valent dans des conditions normales et sont faites en toute bonne foi. Les indications figurant sur cette fiche technique ne peuvent en aucun cas induire la responsabilité directe légale du groupe d'entreprises Knopp. Nous attirons l'attention sur la nécessité de vérifier si nos produits et nos procédés sont bien adaptés à l'usage que vous voulez en faire. Mise à jour : 07.15